



Intervention parlementaire

N° de l'intervention : 131-2020
Type d'intervention : Motion
Motion ayant valeur de directive: ☐
N° d'affaire : 2020.RRGR.182

Déposée le : 02.06.2020

Motion de groupe : Non
Motion de commission : Non
Déposée par : Gasser (Bévilard, PSA) (porte-parole)
Riesen (Moutier, PSA)
von Wattenwyl (Tramelan, Les Verts)

Cosignataires : 0

Urgence demandée : Oui
Urgence accordée : Non 04.06.2020

N° d'ACE : du
Direction : Direction de la santé, des affaires sociales et de l'intégration
Classification : -
Proposition du Conseil-exécutif : **Sélectionner**

Le Jura bernois : un désert pédopsychiatrique ?

Le gouvernement est prié

1. de rétablir les deux antennes pédopsychiatriques de Moutier et de Saint-Imier récemment supprimées par les Services psychiatriques universitaires de Berne (SPU).
2. Il s'engage également à renforcer la dotation en personnel du Service psychologique pour enfants et adolescents (SPE) dans la même région.

Développement :

Le service de pédopsychiatrie de Moutier existe depuis les années 1970. Depuis l'an 2000, il a été intégré aux Services psychiatriques universitaires de Berne (SPU). Il partage ses locaux très bien situés avec le service d'orthophonie, qui est rattaché à la Direction de l'instruction publique et de la culture (INC), le Service psychologique pour enfants et adolescents (SPE), dont la direction régionale est à Bienne et qui est également rattaché à l'INC, et le service de pédopsychiatrie (SPP), avec une direction régionale à Bienne et une direction centrale à Berne. Deux orthophonistes, un psychologue, un assistant psychologue, un pédopsychiatre et une secrétaire partagent ces locaux.

Depuis la privatisation des SPU en 2017, au fil des ans, les personnes qui sont parties du service n'ont pas été remplacées. Actuellement, seule une pédopsychiatre travaille à 60 pour cent pour un bassin de population s'étendant des Ecorcheresses jusqu'à Corcelles, auquel s'ajoute des enfants en institution (par exemple, le CEP de Courtelary, You Count de Perles, la Grande Maison de Corgémont). Selon mes informations, la liste d'attente est actuellement d'au moins huit mois ! La demande est donc bel et bien présente ! Sans entrer dans les détails, la situation de l'antenne de Saint-Imier est similaire.

Or, à la mi-mars, la médecin responsable, Madame Renk, annonce téléphoniquement aux deux services la fermeture officielle de ces derniers au 30 juin 2020, avec effet immédiat, pour des raisons sanitaires liées à la COVID-19. La pédopsychiatrie du Jura bernois sera dorénavant centralisée à Bienne ! Cette annonce a été faite sans aucune explication ou concertation avec les directions scolaires concernées ou avec le Conseil du Jura Bernois.

Cette décision est dramatique pour la région, car les besoins sont avérés et il n'existe pas de prestataires privés comme alternative !

En ce qui concerne le SPE, la dernière augmentation de personnel date d'il y a 15 ans ! Or, l'augmentation du nombre d'annonces n'a pas diminué depuis toutes ces années. De 2014 à 2019, ces annonces ont progressé de 125 pour cent. En comparaison intracantonale, le SPE reste sous-doté au regard du nombre de cas traités (10,7 pour cent selon les derniers chiffres disponibles). S'ajoute à cela le fait que la partie francophone du canton de Berne est la région qui a l'indice social le plus élevé du canton (1,46 pour une moyenne cantonale à 1,32) et l'augmentation de la population la plus importante (15 pour cent depuis 20 ans, moyenne cantonale à 10 pour cent).

Derrière ces chiffres, il y a des personnes et des familles qui souffrent énormément de cette non-prise en charge, cette situation n'est pas acceptable. Les cas qui illustrent cet état de fait sont nombreux, mais je m'abstiens d'en faire état ici.

Il est donc urgent que le canton délie les cordons de sa bourse pour soulager le SPE en lui octroyant davantage de pourcentages et qu'il trouve soit une nouvelle solution pour les SPP avec un nouveau partenaire régional, soit qu'il restaure les antennes abandonnées.

Alors que le travail en réseau est toujours cité en exemple pour la prise en charge d'enfants ou d'adolescents, il est incompréhensible de voir un service psychiatrique abandonner une position idéale – soit sa parfaite insertion dans le milieu, à même de favoriser les collaborations locales entre partenaires – pour déménager à Bienne !

Motivation de l'urgence : L'urgence est demandée, le service a déjà fermé !

Destinataires
– Grand Conseil